

CTA 2020 - Bilan de l'orientation et de l'affectation après les classes de 3^e et de seconde GT et bilan de l'admission post-baccalauréat

Partie 1 - Bilan de l'orientation et de l'affectation après les classes de 3^e et de seconde GT

Eléments de contexte concernant l'année 2019-2020 :

- Évolution des procédures académiques d'orientation et d'affectation (priorité d'affectation aux élèves en situations particulières, traitement de l'ensemble des demandes vers la première professionnelle par l'intermédiaire de l'application Affelnet-Lycée, suppression de l'avis du chef d'établissement pour l'entrée en seconde professionnelle et en première année de CAP, application de la règle nationale du nombre de vœux, mise en place de six nouvelles secondes organisées en familles de métiers).
- Adaptation du calendrier des procédures d'orientation et d'affectation à la crise sanitaire et au plan de sortie du confinement.
- Introduction des téléservices orientation et affectation pour le palier 3^e (numéro vert à destination de familles).
- Accompagnement à l'orientation à distance en période de confinement (déploiement d'outils académiques permettant de favoriser le lien et le dialogue avec les familles, entretiens d'orientation et actions réalisées à distance via la visio et le téléphone).

Mise en œuvre des Téléservices dans le contexte de la crise sanitaire

Téléservices orientation affectation Bilan des utilisateurs

Source : AFFELNET Lycée

	Nombre de Saisies TSO par les familles	Nombre de Saisies SIECLE Orientation par les établissements	Effectif global des élèves concernés par le TSO	Usage du TSO par les familles
CAEN	5 517	5 546	13 337	41,5%
ROUEN	13 710	6 068	20 086	68,3%
NORMANDIE	19 227	11 614	33 423	57,5%

	Nombre de Saisies TSA par les familles	Nombre de Saisies AFFELNET par les établissements	Effectif global des élèves concernés par le TSA	Usage du TSA par les familles
CAEN	5 048	8 305	13 353	37,8%
ROUEN	11 876	8 387	20 263	58,6%
NORMANDIE	16 924	16 692	33 616	50,4 %

Plus d'une famille sur deux (57,5 %) a utilisé le Téléservices Orientation ; plus des deux tiers pour le périmètre de Rouen.

Une famille sur deux a utilisé le Téléservices Affectation.

I. Bilan des procédures d'orientation

A l'issue du collège : les principaux constats portent sur une augmentation des orientations en 2nde GT en Normandie comme pour le niveau national, alors que la demande des familles connaît une baisse importante dans l'académie. Toujours une différence très nette dans l'orientation des filles et garçons, et une demande importante pour l'apprentissage. Les taux de satisfaction des familles peuvent encore être améliorés concernant l'affectation en lycée.

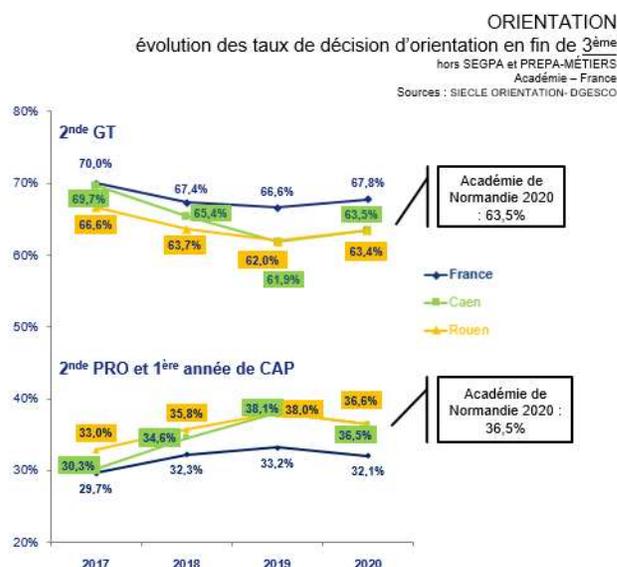
Après la 2nde générale et technologique (GT) : l'orientation en 1^{ère} générale est en légère baisse ; dans la voie technologique, les orientations en 1^{ère} STMG et 1^{ère} STI2D augmentent en 2020.

Précautions de lecture :

- Les données présentées concernent les élèves des établissements publics.
- Les données de l'orientation post-3^e ne comprennent pas les élèves de 3^e prépa-métiers, ni de 3^e SEGPA.
- Les données « périmètre de Caen » et « périmètre de Rouen » sont utilisées en continuité des années antérieures – Les données de la Région Académiques 2020 sont spécifiées
- La saisie dans Siècle-Orientation de l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale a été facultative cette année.

1. Palier 3^e

Analyse des décisions d'orientation

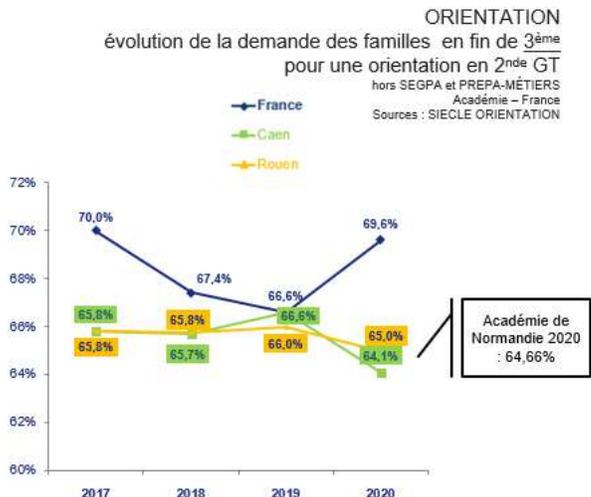


Évolution constante des taux de décision d'orientation post-3^e de 2017 à 2019, des changements en 2020.

En 2020, pour l'ensemble de l'académie normande, on note une augmentation notable des décisions d'orientation vers la 2nde GT (+1,6 CAEN et +1,4 ROUEN) et une diminution des décisions d'orientation vers la voie professionnelle (-1,6 CAEN et -1,4 ROUEN).

Les taux d'orientation en 2nde GT des 4 dernières années sont en deçà du niveau national (plus de 4 points depuis 2019 malgré une réduction de l'écart cette année). En voie professionnelle, les taux académiques sont supérieurs au taux national (+4,4 points en 2020).

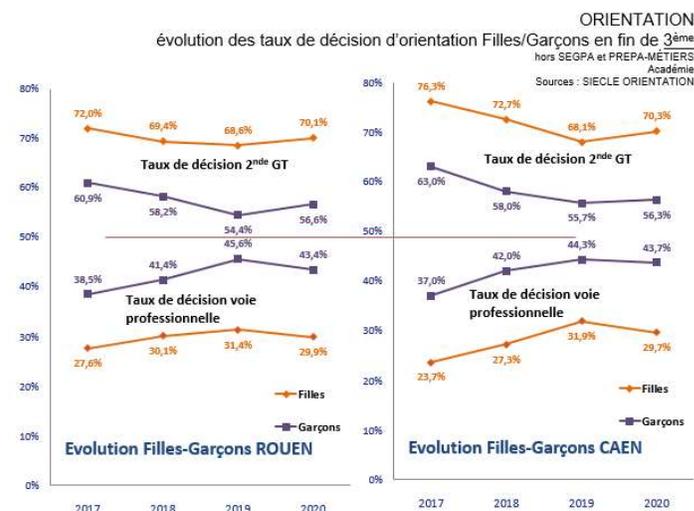
Évolution de la demande des familles normandes



Après une demande bien moindre que le taux national, la demande d'orientation vers la 2^{nde} GT en Normandie a approché en 2019 le même niveau (autour des 66 %).

En 2020, la demande pour la voie GT a diminué (-2,5 points CAEN et -1 point ROUEN) pour un taux académique de 64,7 % nettement écarté de la tendance nationale (-5 points).

Analyse par genre : de réelles différences

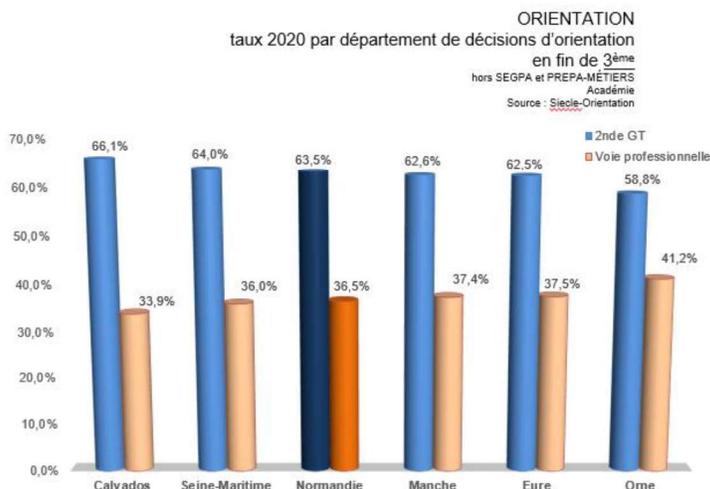


L'écart des taux Filles-Garçons est de l'ordre de 14 points.

Les taux filles-garçons s'inscrivent dans la même tendance d'évolution (nouvelle augmentation du taux 2^{nde} GT et diminution du taux voie professionnelle).

On constate que cette tendance est la plus faible pour les garçons du périmètre de Caen (+ 0,6 point taux 2^{nde} GT).

Des résultats différents selon les départements



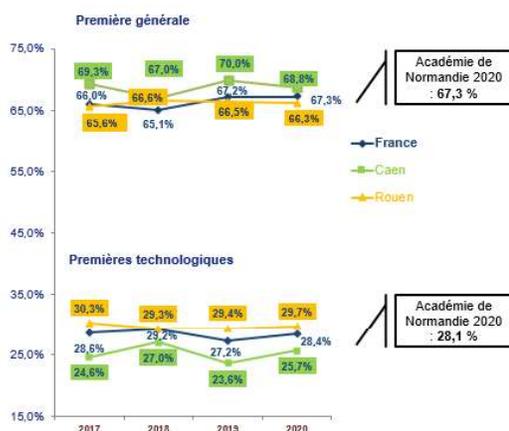
Le taux 2nde GT le plus élevé est enregistré par le département du Calvados (66,1%). Un différentiel de 7,3 points entre le Calvados et l'Orne.

Le taux en voie professionnelle du département de l'Orne est le plus élevé (41,2%).

2. Palier 2^{de} GT

Analyse des décisions d'orientation

ORIENTATION
évolution des taux de décision d'orientation en fin de 2nde GT
Académie - France
Sources : SIECLE ORIENTATION - DGESCO

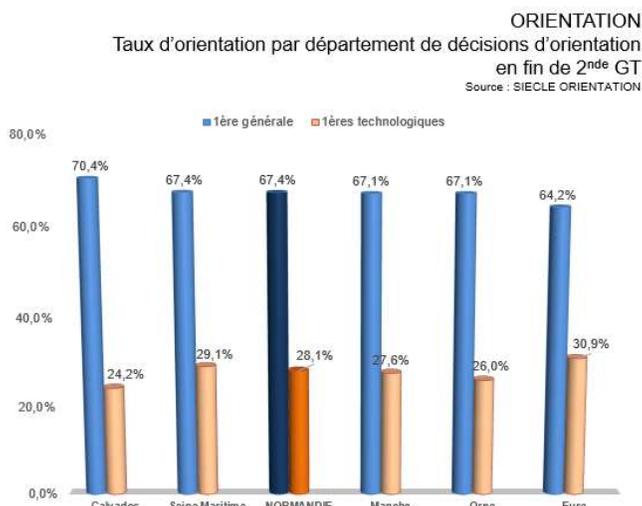


Des taux académiques fluctuant d'une année sur l'autre. Une baisse des taux vers la 1^{ère} générale en 2020 (-1,2 CAEN et -0,2 ROUEN) et une hausse vers les 1^{ères} technologiques.

Un taux 2020 d'orientation vers la 1^{ère} générale de 67,3 % en Normandie est équivalent au niveau national (2,5 points d'écart entre les deux périmètres).

Le taux 2020 d'orientation normand vers les 1^{ères} technologiques de 28,1 % (4 points d'écart entre les deux périmètres) est globalement en hausse (+2,1 CAEN et +0,3 ROUEN).

Des résultats différents selon les départements

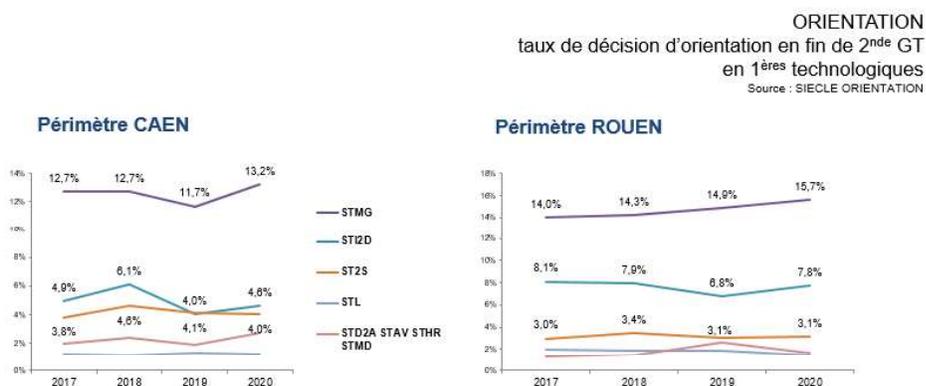


Les taux de décision d'orientation après la classe de 2nde GT sont marqués par une différence importante entre départements :

6,2 points d'écart entre le Calvados et l'Eure pour le passage en classe de 1^{ère} générale,

6,7 points d'écart entre l'Eure et le Calvados pour le taux de décision en 1^{ères} technologiques

Analyse par série technologique



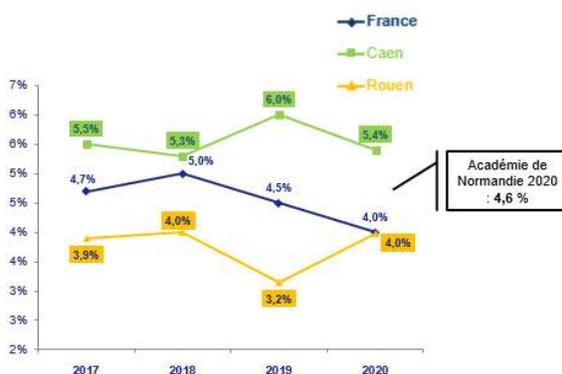
Une progression de la série STMG en 2020 pour les deux périmètres (+1,5 CAEN et +0,8 ROUEN).

Une reprise à la hausse des décisions d'orientations vers la série STI2D (+0,6 CAEN et +1,0 ROUEN).

Les autres séries stagnent ou ne connaissent qu'une très légère variation.

Évolution des taux de réorientation en voie professionnelle à l'issue de la 2nde GT

ORIENTATION
évolution des taux de décision de réorientation en fin de 2nde GT
Académie - France
Sources : SIECLE ORIENTATION - DGESCO



Les taux de réorientation des 2 périmètres normands à l'issue de la 2nde GT tendent cette année à converger.

Un taux normand de 4,6 % supérieur au taux national (1.4 point d'écart entre les deux périmètres).

Choix des enseignements de spécialité (EDS) de 1^{ère} générale par les familles en fin de 2nde GT

ORIENTATION
Choix des Enseignements de spécialité de 1^{ère} générale
par les familles en fin de 2nde GT
Académie - France
Sources : SIECLE ORIENTATION

	Nombre de demandes	% demandes sur total élèves demandeurs
MATHÉMATIQUES	7560	54,94%
SC. ÉCONO. & SOCIALES	5560	40,41%
SCIENCES VIE & TERRE	5240	38,08%
PHYSIQUE-CHIMIE	5228	37,99%
HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES	4930	35,83%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS	3854	28,01%
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	2920	21,22%
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	1028	7,47%
SCIENCES INGÉNIEUR	804	5,84%
ARTS PLASTIQUES	621	4,51%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ESPAGNOL	444	3,23%
HISTOIRE DES ARTS	166	1,21%
CINÉMA-AUDIOVISUEL	148	1,08%
MUSIQUE	58	0,42%
THÉÂTRE	57	0,41%
LITTÉRATURE ET LCA - LATIN	52	0,38%
DANSE	33	0,24%
LITTÉRATURE ET LCA - GREC	14	0,10%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND	9	0,07%
BIOLOGIE-ÉCOLOGIE	7	0,05%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - BASQUE	3	0,02%
ARTS DU CIRQUE	2	0,01%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - CORSE	1	0,01%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ITALIEN	1	0,01%
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - OCCITAN	1	0,01%

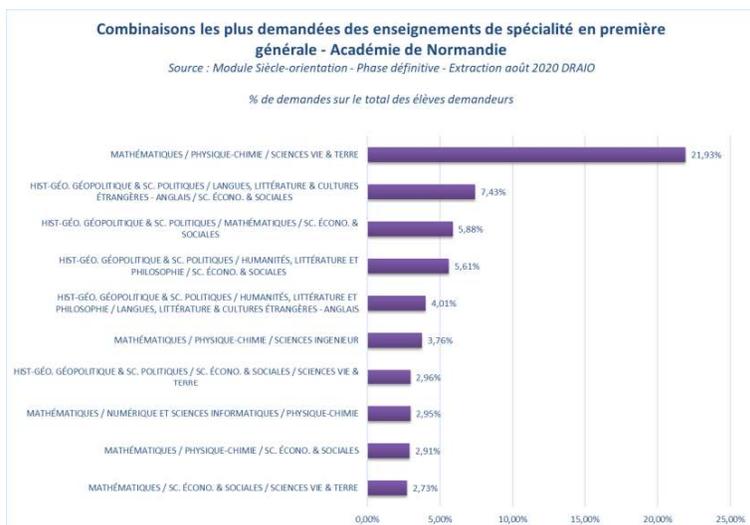
Un peu plus de la moitié des élèves de 2nde souhaite suivre l'EDS « Mathématiques » (54,94%).

8 EDS recueillent plus de 1 000 demandes.

5 EDS recueillent entre 100 et 800 demandes

12 EDS entre une soixantaine et 1 demande

Choix des enseignements de spécialité (EDS) de 1^{ère} générale par les familles en fin de 2^{nde} GT



Demandes portant sur la combinaison de 3 enseignements de spécialité :

La combinaison la plus demandée dans l'académie est « Mathématiques / Physique-Chimie / SVT » (pour 22 % ces élèves).

3. Enseignements de spécialité de terminale générale

Choix des EDS non poursuivis en terminale générale

ORIENTATION
 Choix des Enseignements de spécialité non poursuivis en Terminale générale
 Académie - France
 Sources : SIECLE ORIENTATION

Un peu plus d'un élève sur 3 souhaite ne pas poursuivre les EDS « Littératures et LCA Latin » et « Sciences de l'ingénieur ».

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ (EDS)	Enseignements de spécialité non poursuivis en terminale	
	Effectif ne poursuivant pas EDS	Effectif ne poursuivant pas EDS / effectif inscrits dans EDS (%)
LITTÉRATURE ET LCA LATIN	18	39,1%
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	271	33,7%
LITTÉRATURE ET LCA GREC	3	27,3%
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	754	25,9%
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	263	25,1%
MATHÉMATIQUES	2285	22,6%
LITTÉRATURE EN ESPAGNOL	103	22,6%
LITTÉRATURE EN ANGLAIS	747	18,4%
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	1228	18,2%
PHYSIQUE-CHIMIE	1135	16,7%
HIST-GÉO. GÉOPOLITIQUE & SC POLITIQUES	664	12,9%
HISTOIRE DES ARTS	12	12,1%
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	520	9,5%
CINÉMA-AUDIOVISUEL	16	9,1%
ARTS PLASTIQUES	34	5,5%
THÉÂTRE	3	3,8%
DANSE	0	0,0%
LITTÉRATURE EN ITALIEN	0	0,0%
MUSIQUE	0	0,0%

Un quart souhaite ne pas poursuivre en « Grec », « Philosophie », « NSI », « Maths » et « Espagnol ».

Moins de 4 %, sinon aucun élève ne souhaite arrêter les EDS « Théâtre », « Danse », « Italien » et « Musique ».

II. Bilan des procédures d'affectation au collège et au lycée

Les chiffres de l'affectation de l'académie de Normandie sont issus des données des deux applications Affelnet-Lycée des anciens périmètres de gestion de Caen et de Rouen. Une différence subsiste entre les deux territoires concernant l'affectation dans les établissements privés sous contrat ; cette offre de formation est intégrée dans l'application du périmètre de Caen. Cette différence entraine un biais dans le traitement et l'analyse des données : les premiers vœux des élèves (vœu 1) du périmètre de Caen peuvent concerner des demandes vers des établissements privés, alors qu'ils ne concernent que des établissements publics sur le périmètre Rouen (hors vœux de recensement).

1. Palier 3^e

40 764 élèves de 3^e concernés par le tour d'affectation en juin 2020, avec 85 716 vœux au total (détail dans les tableaux en pages suivantes).

Concernant la voie générale et technologique :

Établissements publics

Type de vœux	Capacité carte scolaire	capacité d'affectation	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat voeu1	Admis voeu 1	Taux de satisfaction *	Places vacantes
Secondes à recrutement particulier	4 001	4 075	7 620	3 973	5 268	3 694	70,12%	102
Secondes générales et technologiques	18 217	19 303	33 836	18 734	16 953	15 585	91,93%	569

Établissements privés sous contrat (Caen)

Type vœux	Capacité carte scolaire	capacité d'affectation	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat voeu1	Admis voeu 1	Taux de satisfaction
Secondes générales et technologiques	2 625	2 625	2 180	2 201	2 180	2 148	98,53%

* Taux de satisfaction = Admis V1 / Candidat V1

Concernant la voie professionnelle (2nde professionnelle et première année de CAP) :

Établissements publics

Type de vœux	Capacité carte scolaire	capacité d'affectation	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat voeu1	Admis voeu 1	Taux de satisfaction *	Places vacantes
Voie professionnelle	11 019	11 019	36 261	10 302	12 327	7 114	57,71%	717

Établissements privés sous contrat (Caen)

Type vœux	Capacité carte scolaire	capacité d'affectation	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat voeu1	Admis voeu 1	Taux de satisfaction*
Voie professionnelle	1 585	1 585	2 314	1 080	1 060	926	87,35%

* Taux de satisfaction = Admis V1 / Candidat V1

Détail concernant l'entrée en première année de CAP

Etablissements publics

Spécialité de formation	Ministère	Capacité carte scolaire	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat vœu1	Admis vœu 1	Taux de satisfaction	Places vacantes
PRODUCTION	Agri.	32	84	32	26	19	73,08%	0
	EN	1 654	5 764	1 472	1 720	954	55,47%	182
	Maritime	24	30	21	18	18	100,00%	3
SERVICE	Agri.	41	105	41	66	25	37,88%	0
	EN	821	3 210	798	1 058	551	52,08%	23
Total		2 572	9 193	2 364	2 879	1 574	54,67%	208

Établissements privés sous contrat (Caen)

Spécialité formation	Ministère	Capacité carte scolaire	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat vœu1	Admis vœu 1	Taux de satisfaction
PRODUCTION	Agri.	62	53	21	19	15	78,95%
	EN	149	222	114	96	85	88,54%
SERVICE	Agri.	64	26	18	15	15	100,00%
	EN	108	232	82	99	72	72,73%
Total		383	533	235	229	187	81,66%

Zoom sur les candidatures de 3^e SEGPA

Les élèves de 3^e SEGPA sont prioritaire pour l'affectation en première année de CAP :

- 1 201 élèves de 3^e SEGPA candidatent dans Affelnet Lycée en juin 2020 et émettent 3 056 vœux (dont 2 788 en première année de CAP sous statut scolaire).
- 1 053 élèves de 3^e SEGPA sont admis tous vœux à l'issue du tour d'affectation en CAP ;
- Soit un delta de 148 élèves non affectés en CAP.
- On retrouve 95 élèves affectés en seconde professionnelle ou avec demande de recensement hors aca / NDF et redoublement :
 - 56 en seconde pro
 - 12 vœux recensement hors aca
 - 6 NDF
 - 2 redoublement 3^e
 - 9 autres (MFR)

Détail concernant l'entrée en seconde professionnelle

Etablissements publics

Spécialité de formation	Ministère	Capacité carte scolaire	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidat vœu1	Admis vœu 1	Taux de satisfaction	Places vacantes
PRODUCTION	Agri.	614	1 155	578	555	431	77,66%	36
	EN	4 323	12 418	3 949	3 927	2 669	67,97%	374
	Agri*	164	480	149	157	93	59,24%	15
	Maritime	48	34	25	21	21	100,00%	23
SERVICE	Agri.	60	135	60	49	37	75,51%	0
	EN	3 238	12 846	3 177	4 739	2 289	48,30%	61
Total		8 447	27 068	7 938	9 448	5 540	58,64%	509

* Formations agricoles offertes en établissement EN

Etablissements privés sous contrat (Caen)

Spécialité de formation	Ministère	Capacité carte scolaire	Candidats tous vœux	Admis tous vœux	Candidats vœu1	Admis vœu 1	Taux de satisfaction
PRODUCTION	Agri.	196	178	115	108	101	93,52%
	EN	255	384	182	162	155	95,68%
SERVICE	Agri.	72	28	19	12	12	100,00%
	EN	679	1191	529	549	471	85,79%
Total		1 202	1 781	845	831	739	88,93%

▪ **Recensement de l'offre et la demande de formation sous statut d'apprenti**

4 842 élèves de troisième ont des vœux d'apprentissage saisis dans Affelnet-Lycée (4 894 élèves en juin 2019). Cette information ne renseigne pas sur les démarches réalisées auprès du CFA (vœux de recensement uniquement).

A l'issue du tour principal d'affectation en date du 30 juin 2020 :

- 2 597 élèves sont affectés sur un autre vœu.
- 1 024 élèves sont classés en liste supplémentaire sur un ou des autres vœux.
- 1 209 élèves ont uniquement des vœux de recensement pour une formation en CFA.
- 12 élèves ont été refusés.

Zoom sur les élèves de troisième non affectés avec vœu de formation sous statut d'apprenti

- 1 043 élèves de troisième, scolarisés en 2019-2020 dans un établissement normand, ont uniquement un ou des vœux de recensement en apprentissage dans un CFA du périmètre normand. Concernant les 683 élèves, originaires du public, sans affectation, 559 élèves étaient scolarisés en 2019-2020 en 3^e générale (dont 19 en ULIS), 53 en 3^e prépa-métiers, 35 en 3^e SEGPA et 36 en 3^e de LP agricole.
- 6 590 vœux de recensement pour les formations en apprentissage ont été saisis dans Affelnet-Lycée pour les élèves de 3^e.

Cette année, le nombre de vœux maximum dans une académie par élève était de 10 ; les vœux de formations sous statut d'apprenti sont classés en premier dans 44% des cas.

Conformément au courrier n°2019-0074 de la DGESCO du 11 juin 2020 concernant l'envoi aux CFA des vœux formulés pour l'apprentissage dans Affelnet-lycée et dans le cadre de la convention de

partenariat signée entre la région académique Normandie, les organismes gestionnaires des CFA et les CFA de la région Normandie, les listes des élèves de troisième concernés ont été transmises aux CFA le 22 juin 2020 par la DRAIO.

Cet échange d'informations doit permettre de mieux accompagner les jeunes dans leurs démarches de recherche d'employeur et de faciliter l'accès aux formations en apprentissage. Un échange d'informations entre les CFA et les services de l'Éducation nationale s'est déroulé fin août pour suivre les situations préoccupantes d'élèves sans solution de formation.

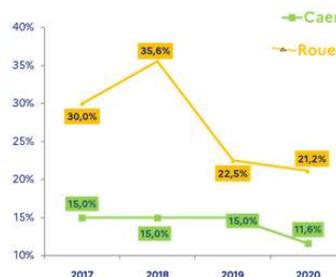
▪ **Élèves sans solution à l'issue du tour principal d'affectation (données MLDS – juillet 2020)**

3 215 élèves dont 2 801 élèves de l'académie sont non affectés à l'issue du tour principal d'affectation de juin 2020. Ils se répartissant de la manière suivante :

Département	3°	3° Prépa-métiers	3° SEGPA	3° ULIS	3° JPEAA	3° agricoles	Total
14	407	26	4	3	6	36	482
27	613	44	14	2	6	18	697
50	262	16	8	3	20	39	358
61	106	9	7		8	40	170
76	950	72	17	6	17	32	1 094

Le nombre d'élèves non affectés diminue en 2020 :

ORIENTATION
évolution du nombre d'élèves non affectés en juin en fin de 3^{ème}
pour une orientation en voie professionnelle
Toutes classes de 3^{ème}
Académie
Sources : AFFELNET



Dans chaque DSDEN, une commission départementale procède au réexamen de la demande des candidatures des élèves relevant de situations particulières qui n'ont pas obtenu d'affectation. Les élèves concernés sont les suivants : élèves notifiés ULIS, élèves en situation de handicap ou porteurs d'une maladie chronique invalidante, élèves inscrits dans un module MLDS et élèves allophones inscrits en UPE2A.

▪ **Mise en œuvre du protocole à destination des élèves de 3° non affectés en lycée professionnel**

Dans le cadre de ce protocole et de l'affectation des priorités sont établies : les élèves de 3° EGPA sont prioritaires pour l'affectation en première année de CAP et les élèves de 3° générale ou de 3° prépa-métiers sont prioritaires pour l'affectation en seconde professionnelle.

Entre le 1^{er} juillet et le 28 août 2020, les familles et les élèves sans solution d'affectation ou en liste supplémentaire sont accueillis dans leur établissement d'origine, par les chefs d'établissement, le psychologue de l'Éducation nationale et le référent décrochage. Les objectifs de cette rencontre sont d'informer les élèves et les familles sur la prise en charge, de les rassurer sur l'accompagnement proposé et également d'approfondir les différentes pistes de formation.

Pour chaque élève concerné, le chef d'établissement renseigne la fiche d'accompagnement et la remet au personnel de la MLDS du bassin lors de la réunion FOQUALE de pré-rentrée. Ainsi, les élèves identifiés sont contactés et accueillis par les personnels de la MLDS sur les sessions d'accueil scolaires (SAS) en lycées professionnels. Pendant cette période les élèves restent inscrits dans leur établissement d'origine.

Le SAS est une étape qui donne à l'élève le temps et la possibilité de redéfinir son projet de formation et de sécuriser son choix avant d'envisager une nouvelle affectation. Cette étape passe par des moments de dialogue lors d'entretiens individuels ou collectifs, de recherches et d'immersion en formation. Son objectif est de déboucher sur une affectation en lycée professionnel au plus proche aux attentes de l'élève. Dans le cas où cet objectif n'est pas atteint, le maintien dans la classe et l'établissement d'origine est proposé. A l'issue de cette période d'immersion, la solution la plus adaptée est proposée au jeune et une affectation est prononcée par l'IA-DASEN lors du second tour d'affectation.

▪ **Second tour d'affectation en voie professionnelle en septembre 2020**

Lors du second tour d'affectation de septembre 2020, les places déclarées vacantes sont réparties de la manière suivante :

Département	14	27	50	61	76	Académie de Normandie
Places déclarées vacantes	120	223	175	188	702	1 407
Places déclarées vacantes en CAP	106	74	49	35	243	507
Places déclarées vacantes en seconde pro	14	149	126	153	459	901

Bilan des commissions d'affectation suite aux SAS mis en place par la MLDS :

Département	14	27	50	61	76	Académie de Normandie
Nombre d'entretiens de situation *	99	259	60	21	542	981
Nombre d'élève positionnés en atelier MLDS	40	168	29	13	347	597
Elèves affectés à l'issue des SAS MLDS	39	71	11	6	197	324

*A noter : A l'issue des entretiens de situation, des élèves sont en solution (inscrits en établissement privé, en apprentissage, ont demandé un maintien en 3^e).

2. Palier seconde générale et technologique

Affelnet-Lycée traite uniquement pour ce palier d'orientation, les demandes d'affectation en voie technologique et en voie professionnelle.

Concernant la voie technologique

Libellé formation (vœu)	Capacité carte scolaire	Capacité Affectation	Demande 1 ^{er} vœu	Nombre d'admis vœu 1	Demande tous vœux	Admis tous vœux	Liste Suppl.	Places Vacantes
1S2TMD DANSE	17	17	20	16	22	16	1	1
1S2TMD MUSIQUE	17	17	21	17	22	17	0	0
1-ST2S	721	721	759	660	1 132	705	101	16
1-STAV	336	336	257	254	297	261	3	75
1STD2A	88	88	177	85	206	88	99	0
1-STHR	148	69	75	57	118	68	29	1
1STI2D.	1 727	1 727	1 366	1 303	1 817	1 370	67	357
1-STL BIOCHIMIE	256	256	209	204	327	212	5	43
1-STL SC.PHYS.CHIM.	189	189	116	116	168	122	0	67
1-STMG	3 442	3 442	3 255	2 938	4 789	3 185	359	258
Total	6 941	6 862	6 255	5 650	8 898	6 044	664	818

Concernant la voie professionnelle

Depuis cette année, l'affectation en première professionnelle en lycée publics s'effectue intégralement par l'intermédiaire de l'application Affelnet-Lycée afin de sécuriser et d'améliorer la transparence des opérations.

L'affectation sur un vœu de montée pédagogique est de droit. Elle concerne les élèves qui candidatent pour poursuivre leur formation de la seconde professionnelle vers la première professionnelle dans la même spécialité du champ professionnel et dans le même établissement.

L'affectation en première après une seconde par famille de métiers ou commune qui offrent plusieurs spécialité ou options en première s'effectue sur la base d'une priorité à l'élève inscrit dans l'établissement et d'un barème notes en fonction de la spécialité demandée.

Liste secondes professionnelles organisées par familles de métiers (rentrée scolaires 2019) :

2 ^{nes} professionnelles par familles de métiers	Spécialités de 1 ^{ère} professionnelle associées
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics	Travaux publics Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre - Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie - Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente - Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture Menuiserie aluminium-verre Aménagement et finitions du bâtiment Ouvrages du bâtiment : métallerie
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	Gestion-administration Logistique Transport
Métiers de la relation client	Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale Métiers de l'accueil

L'ensemble des demandes pour une entrée en première professionnelle est géré via Affelnet-Lycée.

La procédure « passerelle » concerne les demandes de changement de voie d'orientation et les changements de spécialité au sein de la voie professionnelle et d'établissement ; les demandes de poursuite de formation après un CAP également.

L'admission en première professionnelle à l'issue du tour d'affectation de juin 2020 se répartit comme il suit :

- 6 918 élèves de seconde professionnelle participent du tour d'affectation pour une entrée en première professionnelle.
- 6 387 sont admis sur leur vœu 1.
- 6 782 disposent d'une affectation en première professionnelle.

Zoom sur l'affectation post seconde organisées par famille de métiers

- **Affectation sur le premier vœu dans le cadre d'une continuité de parcours vers une première professionnelle correspondante à la seconde d'origine**

Académie de Normandie	Vœux 1	Admis vœu 1	Taux de satisfaction
Métiers de la gestion adm., du transport et de la logistique	745	721	96,78%
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des TP	137	137	100%
Métiers de la relation client	947	846	89,34%
Total	1 829	1 704	93,17%

En juin 2020, concernant les élèves issus des trois familles de métiers (établissements publics) mises en place à la rentrée 2019 :

- 93,2 % sont admis sur leur vœux 1 dans le cadre d'une continuité de parcours de leur seconde par famille de métiers.
- 96,8 % sont admis sur leur vœu 1 après la seconde professionnelle Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique.
- 89,3% sont admis sur leur vœu 1 après la seconde professionnelle Métiers de la relation client.
- 100% sont admis sur leur vœu 1 après la seconde professionnelle Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics.

- **Mobilité inter-établissement**

	V1 dans EPLE d'origine	Admis vœu 1	Pourcentage
Toutes demandes V1	1 768	2 057	85,95%
Demandes V1 dans la même filière			
2 ^{de} Métiers de la gestion adm., du transport et de la logistique	709	785	90,32%
2 ^{de} Métiers de la construction durable, du bâtiment et des TP	135	148	91,22%
2 ^{de} Métiers de la relation client	891	947	94,09%
Ensemble famille de métiers	1 735	1880	92,29%

En juin 2020, concernant les élèves issus des trois familles de métiers mises en place à la rentrée scolaire 2019, 86% formulent leur vœu 1 dans leur établissement d'origine.

Lorsque l'élève demande en premier vœu une poursuite d'étude dans une spécialité de première professionnelle correspondante à la seconde professionnelle suivie en 2019/2020, les demandes de poursuite de formation en interne de l'établissement se répartissent ainsi :

- 90,3 % formulent leur vœu 1 suite à la 2^{de} professionnelle Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique dans une spécialité offerte dans leur établissement d'origine.
- 94 % formulent leur vœu 1 suite à la 2^{de} professionnelle Métiers de la relation client dans une spécialité offerte dans leur établissement d'origine.
- 91,2 % formulent leur vœu 1 suite à la 2^{de} professionnelle Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics dans une spécialité offerte dans leur établissement d'origine.

Concernant les changements de voie d'orientation à l'issue de la seconde

L'affectation en première avec un changement de voie d'orientation est possible dans le cadre de la procédure « passerelle ».

▪ Bilan du tour principal d'affectation du 30 juin 2020

	Candidats vœu 1	Candidats tous vœux	Affectés vœu 1	Affectés tous vœux
De la 2 ^{nde} professionnelle vers la 1 ^{ère} technologique	144	239	86	91
de la 2 ^{nde} générale et technologique vers la 1 ^{ère} professionnelle	852	1 503	232	318

Bilan Parcoursup 2020

Participation des élèves de terminale (tout ministère – public – privé) à la procédure PARCOURSUP

Type de série du bac	Effectifs			Ayant formulé au moins un vœu confirmé sur Parcoursup			Taux de participation à la procédure Parcoursup			
	Année	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Générale		18 876	18 528	18 238	18 407	18 185	18 045	98%	98%	99%
Technologique		7 451	7 382	7 451	6 940	6 970	7 211	93%	94%	97%
Professionnelle		8 160	7 915	8 557	5 312	5 405	5 893	65%	68%	69%
Somme		34 487	33 825	34 246	30 659	30 560	31 149	89%	90%	91%

Caractéristiques choix d'orientation des élèves de terminale (tout ministère – public – privé) dans PARCOURSUP

Nb de candidats ayant confirmé au moins un vœu en...	BTS	DUT	CPGE	Formations des écoles d'ingénieurs	Etudes de santé	Licence	Autres formations sélectives	Somme *
Générale (n=18.045)	28%	45%	22%	9%	9%	96%	19%	228%
Technologique (n=7.211)	83%	61%	8%	2%	13%	53%	14%	234%
Professionnelle (n=5.893)	89%	10%	0%	0%	9%	15%	12%	136%

* La somme est supérieure à 100% car les candidats ont pu formuler des vœux dans différents types de formation.

Choix majoritaires

- > Pour les licences par les élèves de la voie générale (choisie par 96% des candidats) puis des DUT (45%).
- > Plus diversifiés pour les élèves de la voie technologique : 83% pour les BTS, 61% les DUT, 53% les licences
- > du BTS pour les élèves de la voie professionnelle (89%)

Evolution des résultats de l'admission des candidats de terminale (tout ministère – public – privé) à la procédure PARCOURSUP

Type de série du bac	Taux de candidats ayant reçu au moins une proposition			
	Année	2018	2019	2020
Générale		97,1%	97,2%	97,8%
Technologique		90,1%	88,9%	91,0%
Professionnelle		89,7%	85,8%	86,8%
Somme		94,2%	93,3%	94,1%

Après un légère baisse en 2019, le taux de candidats de terminale ayant reçu au moins une proposition a augmenté en 2020, malgré de multiples facteurs ayant entraîné un plus grand nombre de candidats sur cette session :

- davantage d'élèves ont confirmé au moins un vœu,
- davantage ont obtenu le baccalauréat,
- le contexte sanitaire a été défavorable à l'insertion professionnelle, à la signature de contrat d'apprentissage, à l'accès aux études supérieures à l'international.

Accès à l'enseignement supérieur : mesures de démocratisation

La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur : Les quotas minimaux de boursiers

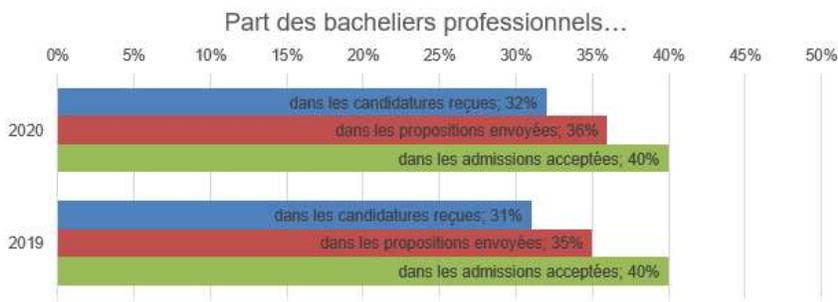
Part des boursiers parmi les ...	En CPGE	En BTS-BTSA	En DUT	Dans les autres formations sélectives	En licence
Candidatures reçues	9%	21%	14%	9,6%	16%
Propositions envoyées	10%	25%	14%	9,2%	16%
Admissions acceptées	11%	25%	17%	12%	17%

Application de la règle nationale : taux constaté +2% ; a minima 5%

La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur : Les quotas minimaux de bacheliers professionnels en BTS



En plus d'un quota minimal de places réservées aux bacheliers professionnels, afin de préserver la poursuite d'études des bacheliers technologiques les plus fragiles, un volant de places est fléché pour ces bacheliers.

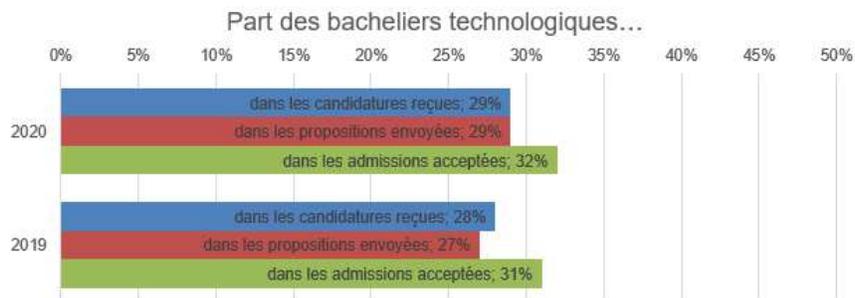


Délégation Académique à l'Information et l'Orientation

La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur : Les quotas minimaux de bacheliers technologiques en DUT



En 2020, les quotas DUT ont été intégralement harmonisés par spécialité à l'échelle du territoire normand



Délégation Académique à l'Information et l'Orientation

Accès à l'enseignement supérieur : les commissions d'accès à l'enseignement supérieur CAES

CAES - Le profil des candidats

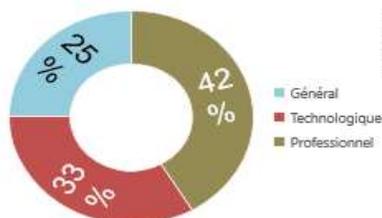
	Nombre de saisines
Candidat en Terminale ou MAN	963
Candidat en réorientation	156
Candidat non scolarisé	101
Autre scolarité et étranger	26
TOTAL	1246

Pour la session 2020 la CAES a reçu 1246 saisines, **77% des saisines sont faites par des néo-bacheliers** ou des candidats en mise à niveau

Les néo-bacheliers professionnels et technologiques représentent la majorité des saisines CAES.

Cependant, cette année **les néo-bacheliers généraux représentent 25% des saisines CAES** cette année contre 16 % en 2019.

Répartition des saisines des candidats de terminale par voie de formation



RAPPEL : répartition 2019 des saisines des candidats de terminale par voie de formation



état de la direction service

CAES – Evolutions des saisines

	Nombre 2019	Nombre 2020	Évolution	Différence 2020-2019
Saisines élèves de terminale	547	962	76%	415
Dont bacs généraux	86	239	178%	153
Dont bacs technologiques	193	322	67%	129
Dont bacs professionnels	268	401	50%	133
Saisines réorientations, non scolarisés et autres	179	284	59%	105
Total saisines CAES	726	1246	72%	520

Entre 2019 et 2020 les saisines CAES ont augmenté de 72%.

Cette augmentation concerne tous les types de bac, mais **plus fortement les bacheliers généraux** (soit 178%), ce qui peut s'expliquer par une libération tardive des places à l'université et une saturation de certaines licences, notamment dans le domaine de la santé.

CAES - Les motifs de saisine des candidats en terminale

Motifs de saisine	Nombre de saisines	Répartition
En attente sur tous ses vœux	725	75%
Refusé sur tous ses vœux	65	7%
Réexamen de dossier (dont rappel fin de liste IFSI)	129	13%
Mention B/TB (bac pro/techno)	8	1%
Maladie/handicap	22	2%
Sportif de haut niveau	14	2%
TOTAL	963	100%

Les candidats en attente sur tous leurs vœux sont les plus nombreux à saisir la CAES :

66% d'entre eux ont saisi la CAES avant la fin de la phase principale (15 juillet 2020)

CAES - Les réponses apportées aux candidats

Etat des saisines	Total	%
Proposition faite par la CAES	537	43,1%
Proposition faite hors CAES (Phase Complémentaire, GDD)	445	35,7%
Saisine annulée (démission de la procédure, échec au bac, etc.)	141	11,3%
Le candidat ne répond plus aux sollicitation de la CAES	116	9,3%
Refusée par la CAES (situations dérogatoires non justifiées)	7	0,6%
Total	1246	100,0%

→ 36% des candidats ayant saisi la CAES ont reçu une **proposition d'admission hors CAES** via Parcoursup avant l'examen de leur demande par la commission

CAES - Les admissions proposées aux candidats

Propositions faites par la CAES	Autres diplômes d'accès à l'université	Baccalauréat Général	Baccalauréat Technologique	Baccalauréat Professionnel	Total	%
D.E secteur sanitaire		97	70	37	204	38%
Classes passerelles BTS			62	110	172	32%
BTS - Services		6	26	21	53	9,9%
Licences		43	6		49	9,1%
BTS - Production		3	13	9	25	4,6%
DUT - Service		8	7	2	17	3,2%
Formations hors Parcoursup		1	3	2	6	1,1%
D.E secteur social	1	1	2		4	0,7%
DUT - Production		2	2		4	0,7%
Diplôme d'Université			2		2	0,4%
BTS - Agricole				1	1	0,2%
Total		1	161	193	537	100,0%

Les 38% de propositions à destination du DE secteur sanitaire concernent l'appel de candidats en fin de liste dans le cadre de la gestion des désistements des IFSI .

Des propositions sont également faites dans le cadre d'un réexamen de dossier dérogatoire (handicap, mutation, sportifs de haut niveau et mention B/TB)

CAES – Focus sur les classes passerelles



Cinq dispositifs « classes passerelles » sont déployés sur l'académie de Normandie pour la rentrée 2020. L'accès au dispositif est régulé par les (CAES). **172** bacheliers ont reçu une proposition de classe passerelle.

On note une augmentation du nombre : de propositions d'admission en classe passerelle et de candidats ayant accepté la proposition.

42% des candidats ayant reçu une proposition en classe passerelle ont répondu favorablement contre 32 % en 2019.

Le renforcement de l'accompagnement proposé par les CIO a généré **une meilleure qualité de l'adhésion au dispositif.**

La représentation des bacheliers technologiques est en hausse : 36% des admis en classes passerelles sont issus d'un bac technologique (contre 19% en 2019).

Les bacs Gestion-Administration et STMG sont les filières de bac les plus représentées dans les admis en classes passerelles.